Pour une amélioration de l'enseignement de l'éwé au Togo'

Jacques Rongier*

Écrit depuis plus de cent trente ans, l'éwé a été enseigné dès 1857 par les missionnaires allemands au Ghana, puis au Togo à partir de 1894² à peu près exclusivement dans des écoles confessionnelles. Il est devenu l'une des deux langues nationales du Togo depuis 1975³ et doit être théoriquement enseigné comme première langue dans le sud du pays jusqu'au niveau de Blitta et comme seconde langue dans le nord, de Blitta à Dapaong. En mars 1978 ont été constitués à la Difop (Division de la formation permanente) des groupes de langues nationales, le groupe de langue éwé étant chargé des travaux nécessaires à l'enseignement de la langue (en particulier la confection des manuels) et de la formation des encadreurs et enseignants. Avec les événements survenus depuis 1990 (opposition au régime en place, institution d'un gouvernement provisoire), la politique linguistique est devenue quelque peu confuse. Aujourd'hui, toutes les langues togolaises ont droit de cité et beaucoup d'entre elles sont utilisées par les médias, surtout par la radio. Néanmoins, il ne semble pas que l'enseignement de l'éwé soit menacé, en tout cas pas dans les écoles confessionnelles. Et comme le souligne M. F. LANGE, « on observe plutôt une volonté de poursuivre et d'étendre l'expérience en cours (du moins en ce qui concerne la langue éwé) » (LANGE, 1991 a : 493). Selon un fascicule faisant le point sur l'enseignement des langues nationales au Togo (DIFOP, 1991), l'éwé et le kabivè seraient enseignés du CP1 au CE2 dans plus de 60 % des établissements scolaires et dans un tiers des collèges de la 6° à la 3°; et 5 000 enseignants seraient concernés dans le 1er degré, 200 dans le 2e.

¹ Les noms de lieux sont orthographiés d'après les cartes IGN du Togo (Lomé, NB 31-XIV-XIII, carte à 1/200 000, Paris, IGN, 1980).

² Une mission catholique s'implante au Togo le 27 août 1892 et un séminaire est créé à Amedzrofe dès 1894.

³ Ordonnance n° 16 du 6 mai 1975.

^{*} Institut de linguistique appliquée (ILA), BP 1839, Abidjan 01, Côte-d'Ivoire.

50 Jacques Rongier

De plus, les résultats semblent encourageants à en juger par le rapport d'évaluation de la Difop sur l'utilisation des langues nationales dans le cycle primaire. En ce qui concerne l'éwé, des pré-tests et des tests portant sur la lecture, le vocabulaire et l'orthographe, proposés dans 22 écoles expérimentales, donnent un taux de réussite de 83 % pour la lecture et le vocabulaire et de 67 % pour l'orthographe (DIFOP, 1988 : 3). Pourtant, les problèmes posés par l'enseignement de l'éwé sont multiples. Certains ont été évoqués par un étudiant dans son mémoire (Амоидл, 1987) et par la Difop elle-même (GNON-SAMYA, 1988 : 16-19; DIFOP, 1991: 18-19; GNON-KONDE, 1991: 15-17), à savoir pénurie d'enseignants compétents, insuffisance du matériel didactique, hétérogénéité des classes, mauvaises conditions de travail, attitude négative de certains enseignants, parents et élèves, etc. Amoudi rapportait que les maîtres d'éwé maîtrisaient rarement la langue standard, butaient sur les mots (problème du ton), transcrivaient leur dialecte en voulant traduire des textes, commettaient des erreurs de langue, mélangeaient les alphabets français et éwé, émaillaient de fautes les textes écrits au tableau et ne disposaient ni de dictionnaires ni de livres de grammaire (AMOUDII, 1987 : 32-63). Selon le fascicule précédemment cité, les langues nationales figurent aux programmes de formation initiale dans les écoles normales de Kara et de Notsé, ainsi qu'à l'école normale supérieure d'Atakpamé, mais on reconnaît toutefois que le volume horaire hebdomadaire est insuffisant, de même qu'est insuffisant le nombre de maîtres locuteurs, lesquels ne maîtrisent toujours pas ni la grammaire ni l'orthographe (DIFOP, 1991: 13). Et on est conscient que les manuels sont à repenser, mais en fonction de nouveaux programmes mieux adaptés aux réalités togolaises et non calqués sur les modèles français (id.: 19-20). C'est donc peut-être le moment d'exposer quelques problèmes linguistiques dont on ne parle guère, mais qui entravent aussi l'enseignement de l'éwé, et de proposer des solutions.

LES PROBLÈMES LINGUISTIQUES

L'éwé officiel est confronté aux dialectes

Des données linguistiques recueillies dans 130 localités à travers tout le pays⁴ permettront de situer l'éwé du Togo par rapport à l'éwé officiel pris comme modèle.

⁴ Traduction en éwé local de 6 textes de 10 phrases chacun destinés, d'une part, à des études comparatives entre les divers parlers éwé et l'éwé officiel dit « standard », d'autre part à dégager les faits phonologiques, les structures morpho-syntaxiques et les tendances générales des réalisations lexicales. Enquête de terrain réalisée du 7 au 31 août 1992 dans 101 localités. En mai 1986, des traductions des mêmes textes avaient déjà été enregistrées, dans des conditions identiques dans 24 villages, avec la participation d'étudiants du Département de linguistique de l'université du Bénin, puis par moi-même en février 1988 et en avril 1992 en 5 autres lieux, ce qui porte à 130 le nombre de points d'enquêtes.

En pays éwé, la langue varie, souvent de façon considérable, d'une région à l'autre, ce qui amène à distinguer les parlers anlo, agu, wacitado, waci-Hwèno, danyi, kpessi, guin [gɛ̃], aja, evedomegbe (éwé de l'Intérieur), etc. Nous n'avons pas trouvé deux localités où les locuteurs aient exactement les mêmes règles de modulation, le même lexique, les mêmes réalisations des phonèmes, les mêmes structures morpho-syntaxiques. De plus, aucune des variétés dialectales enregistrées ne peut se calquer sur l'éwé standard issu du Ghana.

Examinons quelques variantes. Nous avons retenu, au niveau lexical, la traduction du mot « ananas » et, au niveau grammatical, le démonstratif « ceci », le relatif « qui », et les marqueurs du progressif et du futur afin de les comparer au standard.

Cas du mot ananas

« Ananas » (« àtótó » en éwé officiel) s'est vu désigné comme sur le tableau I (plusieurs solutions ayant été parfois données, les calculs sont faits ici sur 138 réalisations au lieu de 130).

Les termes ont été regroupés dans la mesure où les variations morphologiques sont relativement courantes et facilement interprétables (nasalisation, sonorisation ou au contraire assourdissement, adjonction d'un suffixe nominalisateur ou d'un classificateur, variation du timbre de la voyelle, amenuisement).

On voit que le terme standard « àtɔ́tɔ́ » reste largement en tête et qu'il est utilisé dans toutes les zones. « * yèvótɔ́ » (l'ananas du Blanc) est composé à partir de la forme réduite de « àtɔ́tɔ́ ».

Si l'on projette ces résultats sur une carte, on constate, bien qu'il n'y ait pas homogénéité, que certaines formes sont localisées, propres à certaines régions. Le terme « ànàná » emprunté au français a cours dans la moitié nord du pays. À partir de Kandé, on ne connaît même plus d'autres variantes. Quant à « * à bòròbé », mot tem, il occupe toute la région centrale et cohabite avec « * àtɔtɔ » dans la partie est et « * ànàná » dans la partie ouest. En pays éwé, « * ènyìməmə » se cantonne entre Atakpamé et Blitta, « * ànásri » sur le plateau de Danyi, « àblàdí » dans la région de Kpalimé, « * gòdì » chez les Aja, « * ànázè » dans la zone de Tsévié, Adangbé et Tabligbo, « * yèvótɔ́ » entre Amégnran et le Mono, « blàfógbé » dans le sud-est, en particulier chez les Guin (fig. 1).

⁵ Les termes précédés d'un astérisque représentent des métaformes. Ex. « yèvótó », « yèvótó », « yèvótó », sont ici réunis sous la métaforme « * yèvótó ». En éwé officiel, on aurait « yèvútó » (yèvú : le Blanc), réalisation non attestée au Togo au cours de notre enquête.

52 Jacques RONGIER

TABLEAU I
La traduction du mot « ananas » au Togo

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
atátá	16	10	11	37
àtóto			1	1
àtátá	3		1	4
àtátaé	1			1
àtóté			1	1
àtá	1		2	3
yèvótá	1			1
yàvótá	1			1
yòvótá	2			2
	25	10	16	51
àbràdí	1			1
àblàðú	4			4
àblàdé	1			1
àbàblí	1			1
	7	0	0	7
gàđì	2			2
àgòdì	3		;	3
àgodè	1			1
	6	0	0	6
blàfógbé	13		2	15
àblàfógbé			1	1
	13	0	3	16
gbèdé	2		2	4
gbàdá	3			3
gbèdé	2			2
	7	0	2	9

ànázè	3			3
ànáze	1			I
ànâzé	ı			1
ànázì	2			2
ànásé		2		2
ànáse		1		1
ànàsé			1	1
ànásrì	3			3
ànásri	1			1
ànásrè			1	1
	11	3	2	16
àmádã		1		1
	0	1	0	1
ònyìmômô			1	1
ènyìmàmò	2			2
ènyìmà	1			1
	3	0	1	4
àbàràbé			4	4
àbràbé			1	1
àbùrùbé			1	1
àbìrìbé			1	1
àbàràbá			1	1
	0_	0	8	8
ànàná			16	16
ànànâ			3	3
	0	0	19	19

^{(1) «} ananas », (2) en pays éwé, (3) en zone non éwé mais éwéphone, (4) en zone non éwéphone, (5) dans l'ensemble du territoire.

Le pronom démonstratif (éwé officiel : ésià « ceci »)

N'a été pris en compte que le démonstratif proche. Sur dix types de formes recensés, ceux en « * Y » (ex. èwà) et en « * W » (ex.) prédominent largement (42 % et 33 %). Par contre on ne trouve que 3 % de formes en « * S » (standard).

Le relatif (éwé officiel : sì « qui, que »)

Sur sept types de formes recensés, le pronom relatif « kè », qui ne se réalise que sous cette forme, occupe 71 % de l'espace, en particulier

tout le centre et le nord du pays, à partir d'Atakpamé, où il ne subit aucune concurrence. Dans le sud, les formes en * Y » (ex. yì) représentent 13 % et les formes standards 5 % seulement.

Le progressif (éwé officiel : lè ...- m, au présent)

Les marqueurs du progressif présent ont été regroupés en onze types de formes dont le plus important est celui en « le » suivi du verbe (64 %). Les seules variations enregistrées concernent le ton [lé, le, lè,

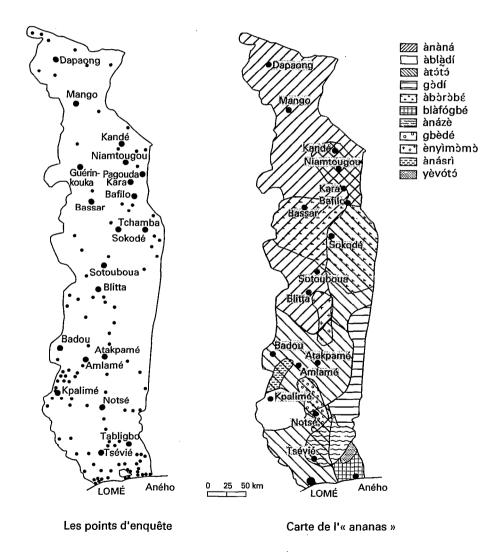


Fig. 1. — Variétés dialectales du mot « ananas ». À gauche les points d'enquête.

lě] dont nous ne tenons pas compte pour les calculs. Les formes standard ne représentent que 10 %. Notons cependant que la structure standard (avec complément précédant le verbe ou redoublement du radical verbal lorsqu'il n'y a pas de complément, et adjonction d'une particule dicto-modale) est employée dans 33 % des cas. Outre sa réalisation standard (m), la particule modale revêt les formes « ɔ » chez les Waci, « ~ » (nasalisation de la voyelle qui précède) entre le lac Togo et Notsé, « Ø » (marqueur zéro) de Notsé au plateau de Danyi en passant par le Kloto. Mais on constate aussi que, parfois, les mêmes locuteurs utilisent dans un même discours deux types de formes comme le redoublement tantôt sans particule tantôt avec.

Le futur

Pas moins de 35 formes de futur ont été relevées, dont la plupart sont composées et font intervenir divers verbes auxiliaires : $v\acute{a}$ (venir), $j\acute{o}$ ou $d\acute{i}$ (vouloir), $j\acute{o}$ (partir), $gb\emph{3}$ (revenir), té f (pouvoir), etc. Intervient aussi la particule de l'exhortatif « né » qui semble, dans quelques cas, s'associer au marqueur premier du futur « a » (réduction de « lá ») pour donner « ná », à moins que ce « ná » ne soit qu'une variante de la forme complète « lá ». Quoi qu'il en soit, les formes « lá » et « a » sont de loin les plus courantes et nous les avons testées avec un nom sujet, puis en faisant varier les personnes. L'éwé officiel impose « a » au lieu de « lá » avec les pronoms personnels. Ont été obtenus les résultats suivants :

Nom sujet	;	« lá »	70 %
		« a »	22 %
1 ^{re} pers. du singulier	:	« lá »	n'est jamais utilisé.
3° pers. du singulier	:	« lá »	52 % et 67 %
(2 phrases testées)		«a»	21 % et 24 %
1 ^{re} pers. du pluriel	:	« lá »	14 %
		« a »	78 %

Le « lá » l'emporte à la 3° personne même lorsque le sujet est un pronom personnel et sa présence n'est pas négligeable à la 1° personne du pluriel.

Il existe un éwé véhiculaire spécifique au Togo

Nos sondages confirment que l'éwé est bien la principale langue africaine véhiculaire du Togo. Partout il nous a été très facile de trouver des locuteurs éwé originaires des lieux d'enquêtes. En zone non éwéphone, l'éwé est la deuxième langue des marchés. Partout il semble être bien accepté par la population, il est même considéré comme indispensable et il est en voie d'expansion sur l'ensemble du territoire togolais.

Bien que le dépouillement et l'analyse des textes ne soient pas encore achevés, il apparaît clairement que, malgré une certaine hétérogénéité tant au niveau lexical que grammatical, la variété d'éwé qui est en train de se développer, en particulier dans la zone non éwéphone, est le « mina ». Les puristes réfuteront ce terme, qui n'est pas authentique ; il devrait seulement désigner le parler des immigrants fanti venus d'Elmina au Ghana au début du XVIII^e siècle, et qui fondèrent la ville d'Aného (*Les Chroniques Anciennes du Togo*, 2 : 128-129) mais on l'emploie communément aujourd'hui à la place de « guin ». En fait, il semble plutôt que l'on ait affaire, en ce qui concerne la langue véhiculaire, à un mixage entre l'éwé proprement dit et le guin qui est largement utilisé à Lomé. Les traductions recueillies dans les zones non éwéphones sont à cet égard significatives. Les particularités dialectales rencontrées en zone éwéphone s'y effacent.

Ce décalage entre la langue véhiculaire et la norme officielle est ressenti comme pesant mais comme un mal nécessaire. Autrement dit, malgré des différences parfois considérables, on ne rejette pas l'éwé standard.

On ne maîtrise pas l'éwé officiel

Des sondages par questionnaires ainsi que des tests de lecture et de compréhension ont été effectués par nous dans 101 localités afin d'évaluer jusqu'à quel point les locuteurs éwéphones maîtrisaient la langue officielle. Il en ressort que, bien qu'il soit compris par la plupart des éwéphones enquêtés, l'éwé standard ne l'est pas par tous et il est rarement employé par ces mêmes personnes. L'éwé de l'église ou du temple et celui de la radio utilisent des termes techniques, modernisés, spécialisés (religion, politique, etc.) que beaucoup ne comprennent pas, même s'ils saisissent le message dans sa globalité.

Nos tests révèlent que très peu lisent l'éwé couramment. La plupart déchiffrent plutôt qu'ils ne lisent. Sur 101 éwéphones testés qui devaient

⁶ Cf. note 4.

lire à voix haute un petit texte puis répondre à quatre questions de compréhension, les résultats suivants ont été obtenus :

Lecture			Compréhension		
Satisfaisante	Hésitante	Nulle	Bonne	Moyenne	Nulle
9	19	73	45	25	31

Dans les cas de déchiffrage laborieux, nous avons considéré que la personne testée ne savait pas lire l'éwé, ce qui d'ailleurs a été généralement corroboré par la non-compréhension du texte. Dans ces cas-là, le texte a été « relu » par nous avant que l'on repose les questions. On constate alors que, si peu de gens lisent l'éwé standard, environ 70 % le comprennent plus ou moins bien. La plupart de ceux qui n'ont pu répondre aux questions de compréhension vivent en zone non éwéphone.

L'orthographe ignore les tons

56

Le ton, qui est pertinent en éwé car il a une fonction distinctive, est délibérément écarté de l'orthographe⁷, ce qui engendre des difficultés au niveau de la lecture comme le confirment nos tests. En effet, interrogés sur les raisons des hésitations et des retours en arrière lors de leur lecture, les locuteurs prétextent fréquemment que les mots n'ont pas le même sens selon le ton qu'on leur donne et qu'ils ne peuvent être reconnus que grâce au contexte, d'où la nécessité de revenir en arrière pour s'assurer que le ton est bien compatible avec le contexte qui suit. Cela pose donc le problème de l'écriture des tons et par conséquent de l'orthographe et de son enseignement.

La lecture est gênée par un découpage déconcertant des mots

La segmentation graphique est telle que l'on ne peut éviter des mots parfois très longs, difficiles à lire, voire incompréhensibles. Le problème ne se pose pas vraiment à l'école primaire, où les manuels évitent les constructions complexes et les mots démesurés, mais il apparaît inévitablement dès que les textes dépassent le stade de l'initiation à la langue. Par ailleurs, l'examen de copies d'éwé d'élèves de classes de seconde montre qu'il existe un autre problème de découpage graphique du discours, indépendamment de la longueur des unités. La séparation

⁷ L'orthographe officielle ne note les tons que sur deux pronoms personnels et quelques rares lexèmes.

des mots, qui, au premier abord, semble désordonnée, s'explique en fait par l'esprit quelque peu irrationnel bien que justifié de certaines règles d'orthographe (liaison du sujet avec le verbe, de l'antécédent avec le pronom relatif) et par une divergence d'interprétation de certains faits syntaxiques (marque du pluriel confondue avec le pronom sujet du verbe suivant, difficulté de distinguer le groupe verbe + complément de l'adjectif qui correspond à ce groupe). Par contre, nous avons relevé peu de fautes significatives au niveau de l'utilisation de l'alphabet (une lettre = un son).

QUELQUES PROPOSITIONS

Si, en comparaison avec les difficultés financières, matérielles et pédagogiques, les problèmes exposés ci-avant peuvent paraître minimes, ils n'en restent pas moins fondamentaux, car il ne peut y avoir de programmes ou de véritable pédagogie sans une étude dialectologique préalable et sans une réflexion théorique sur la langue. Ces problèmes étant posés et les causes connues, il nous est possible de faire quelques propositions d'ordre linguistique en vue d'améliorer, à long terme, l'enseignement de l'éwé, en passant par la formation des enseignants et l'élaboration des documents didactiques, précisément à un moment où l'on projette de renouveler ces documents.

Accepter certaines variantes lexicales et grammaticales

Cela implique des recherches dialectologiques systématiques portant sur le lexique. Les Listes lexicales du Togo (ACCT, 1983) pourraient constituer un point de départ et le Dictionnaire d'éwé fondamental en cours d'élaboration à l'université du Bénin à Lomé irait sans doute dans cette direction. Certes, tout ne peut être retenu et il revient à l'Académie ou à une commission spéciale de décider des variantes à accepter. En ce qui concerne le mot « ananas », on pourrait admettre les termes « yèvótó » (ou « yèvútó »), « blàfógbé », « ànázè », « ànásrì », « àblàdí », « gòdì » comme variantes régionales : mais peut-être refuser « àtó », qui désigne par ailleurs un fruit sauvage, « àbìribé ». « àburubé », « àbarabá » et « àborobé » qui proviennent du tem et ne sont pas utilisés en pays éwé et « ànàná » qui est emprunté au français, à moins que l'on ne vise un éwé étendu pour tout le Togo, auquel cas des emprunts de termes largement usités dans la moitié nord seraient souhaitables. Enfin, il faudra encore choisir entre les différentes variantes phonologiques en fonction des tendances générales. Ainsi, entre « gbèdé », « gbèdé » et « gbèdé », la variante « gbèdé » s'imposera-t-elle, étant donné que la lettre « » ne fait pas partie de l'alphabet en vigueur et que [ɛ] intervocalique n'est probablement pas pertinent. De même la nasalisation et le ton bas de [ɔ] ne sont pas pertinents non plus dans « àtɔ̂tɔ́ », arguments qui s'ajoutent à celui des statistiques pour conserver le terme « àtɔ̂tɔ́ » déjà standardisé. En règle générale, lorsque interviennent diverses réalisations d'un même phonème (ex. /ts/réalisé [ts], [s], [ʃ] ou [tʃ]), il semble préférable de s'en tenir à la norme existante (ici [ts]). Les travaux de H. CAPO, dont l'un des objectifs est de tenter de proposer une orthographe unique pour l'ensemble des parlers « gbe », seront ici vivement recommandés (CAPO, 1986, 1991).

Au niveau grammatical, il importe avant tout que les nouvelles normes soient cohérentes, qu'il n'y ait pas d'ambiguïtés entre deux formes ou deux structures. On retiendrait dans les cas précédemment analysés « le + verbe »⁸ pour la forme progressive, les marqueurs « a » et « lá » sans restrictions pour le futur, « éwà » et « éyà » pour le pronom démonstratif, « kè » et « yì » pour le relatif.

Noter les tons

Les obstacles à l'écriture du ton sont la tradition. On note partout la méconnaissance théorique du système tonal par les enseignants et le manque de conviction de ceux qui seraient supposés apporter des propositions pratiques.

La pertinence de deux tons phonologiques ponctuels n'est plus à démontrer après les travaux de G. Ansre (1961 : 18-23) et Aféli (1978 : 170-189). Il suffit par conséquent de ne noter que l'un des deux tons phonologiques, toujours le même, et systématiquement. Toute entorse à cette règle compliquerait inutilement.

Au cours d'un séminaire sur la pédagogie du ton organisé par la SIL (Société internationale de linguistique) et animé par U. Wiesemann en avril 1986 à Lomé, des expériences faites sur un nombre limité de textes tendent à prouver que le ton haut est plus fréquent que le ton bas. Il serait donc préférable de noter le ton bas qui, par ailleurs, est le ton le plus stable ; le ton haut pouvant se réaliser phonétiquement, selon le contexte phonologique, soit par un ton haut, soit par un ton ascendant, soit par un ton moyen, soit même par un ton bas.

En supposant que l'on soit convenu que l'accent grave note le ton bas et que le ton haut ne soit pas marqué, des expériences du type suivant pourraient être envisagées :

Dans un premier temps, on ne note que le ton sans support syllabique écrit. Mais oralement, on peut choisir n'importe quelle voyelle, n'importe quelle syllabe, voire une phrase quelconque ou un texte entier

⁸ « lè » devient « nò » à l'accompli, au futur et à l'impératif.

pourvu que les tons marqués correspondent bien aux hauteurs mélodiques réelles.

<u>`</u>	-	_	ì	-	<u>`</u>	<u> </u>	<u> </u>	<u>~</u>	<u>`</u>	_	-		_	
à	à	a	a	à	a	à	à	à	à	à	a	a	a	a
bí	bí	bi	bi	bí	bi	bí	bí	bí	bí	bí	bi	bi	bi	bi
e-	gbè-	e	nye	sù-	ku-	gà-	mè-	dè-	gbè.	kð -	dzo	fo	ka	ka

Ces tons sont représentables par des notes de musique :

```
ré ré sol sol ré sol ré ré ré ré sol sol sol sol
```

Dans un deuxième temps, interviennent les voyelles écrites :

i	ì	ì	i	ì	i	i	i	ì
		ò						
э	э	э	ે	કે	è	Э	э	Э

puis les syllabes :

tò	to	tò	to	to	to	tò	tò	to
sù	su	su	su	su	sù	su	sù	su
dzi	dzi	dzi	dzì	dzi	dzi	dzì	dzi	dzi

Dans tous les cas, le ton doit avoir priorité. Les illustrations seraient choisies de telle sorte que l'élève soit confronté à des paires minimales et qu'ainsi soient éliminées la plupart des ambiguïtés.

to	(montagne)	tò	(cercle)
da	(mère)	dà	(serpent)
fu	(os)	fù	(mer)

Raccourcir les mots

Il suffit de jeter un simple coup d'œil à un texte éwé pour constater que les mots longs (souvent plus de 4 syllabes) abondent. Cela est d'autant plus surprenant que l'éwé est une langue à tendance atomique où les morphèmes sont généralement monosyllabiques et facilement isolables.

Prenons un exemple : le mot suivant a été relevé dans *La Nouvelle Marche* du 18 août 1986⁹.

kpekpedeàmènoèwonukàdenyàwogbokpola

Il signifie « le chargé des affaires de la Coopération ». Ce mot (séquence comprise entre deux blancs graphiques) compte 16 syllabes. Il est évident que même un œil spécialiste et exercé aura du mal à l'appré-

⁹ Ou « Azəli Yeye », alors unique quotidien togolais.

hender au premier abord. Bien entendu, outre les modifications tonales qui interviennent lors des nominalisations (AFELI, 1984) et les multiples autres raisons qui obligent à tout accoler dans le mot en question et qu'il serait fastidieux d'analyser ici, l'auteur de l'article a tout simplement appliqué la règle d'orthographe qui consiste à écrire en un seul mot tout syntagme nominal constitué d'un nom (ou d'un groupe nominal) déterminé par d'autres noms (ou groupes nominaux).

Comment peut-on accepter des mots de 15 ou 16 syllabes ? Des solutions sont bien sûr envisageables. Nous nous bornerons à proposer les règles suivantes qu'il ne nous est pas possible de justifier complètement dans le cadre de cet exposé¹⁰.

Seraient conservées sans segmentation:

— Les graphies composées de deux noms dont l'un est complément de l'autre [1]

Il s'agit là du procédé de création du vocabulaire le plus courant. Le premier nom détermine le second.

ketekè.mo: voie de chemin de fer (train.chemin)

— Les graphies constituées d'un nom suivi d'un radical verbal redoublé qu'il complète [2]

Le mot résulte de la nominalisation d'un verbe suivi de son complément direct.

dù nu -+ nudùdù (manger) (repas, nourriture) (manger/chose)

— Les graphies provenant de la nominalisation d'un énoncé de type Sujet / Verbe / Complément [3]

dɔ.wò.nu : outil (travail.faire.chose)

Les noms d'agent, bien que constitués d'un suffixe agentif (-la), entrent dans la même catégorie, de même que les noms de lieu ayant le suffixe « -fe » :

dɔ.wò.la : travailleur

(celui qui fait du travail)

dɔ.wò.fe : bureau, lieu de travail

(lieu où l'on fait du travail)

¹⁰ Cf. RONGIER, 1988, « Quelques problèmes d'orthographe en Éwé », communication faite au Congrès de la SLAO à Niamey (21-25 mars 1988).

— Les graphies comportant des noms locatifs compléments [4]

gòmè.dzèdzè : commencement (sous.commencement) (fait de commencer au-dessous)

— Les graphies comportant une forme réduite de verbe nominalisé [5]

Lorsqu'un groupe Nom + Verbe nominalisé (c'est-à-dire redoublé) est suivi d'un nom que ce groupe complète, il subit une réduction.

gòmè.dzèdzè + sùku → gòmèdzèsùku (commencement + école) → gòmèdzèsùku

La séquence « gòmèdzè- » étant incomplète, il n'est pas possible de l'isoler.

- Les graphies comportant la marque finale du pluriel [6]

nyonù.wó (femme.s)

Seraient segmentées :

— Les graphies comportant des noms (ou groupes nominaux) compléments en chaîne [7]

gòmèdzè.sùku.nufiala : maître de cours préparatoire (commencement.école.maître)

Application des règles [3] et [5] → gòmèdzè.sùku nufiala

Ainsi, de nombreux syntagmes comportant des groupes nominaux compléments en chaîne se trouvent-ils segmentés par l'application de règles établies précédemment.

Lorsque aucune règle n'est applicable (cas des successions de noms simples ou composés dont les éléments sont exclusivement des noms simples), le recours au sens est conseillé.

nyì.no.tsì : lait de vache (vache.mamelle.eau)

Ici, « notsì » sera interprété comme une unité lexicale (lait, qui peut être de chèvre, de vache, maternel, etc.). On écrira donc « nyì » à part et « notsì » en un seul mot, plutôt que « nyìno tsì » (eau de pis de vache).

— Les graphies comportant un ou plusieurs redoublements de radicaux [8]

De par sa constitution, ce genre de mot dépasse cinq syllabes. Les radicaux redoublés constituent généralement une frontière. On séparerait donc après toute nominalisation par redoublement.

nɔnɔme.tata.dede : cinema (forme(s).dessin de.presentation)

→ nònòmètata dèdè

- Les graphies comportant un nom propre [9]

Bien que le nom propre soit identifiable par une majuscule, il paraît souhaitable de le démarquer des termes dont il est complément, par exemple par un tiret, dans les cas où aucune des règles précédentes de segmentation ne s'appliquerait :

Togo-vi : un Togolais Lòmè-to : un Loméen

Si dans les cas extrêmement courants tels que ceux proposés en exemples ci-dessus, il n'y a pas à craindre d'ambiguïté, il risque d'en être autrement avec des noms propres ou des noms complétés plus rares.

— Les graphies comportant un adjectif (démonstratif, possessif ou qualificatif) [10]

àfi sià : cet endroit, ici (endroit/ce) to nyè : mon père (père/mon)

On séparerait chaque fois qu'une insertion est possible où qu'à l'adjectif est substituable un autre adjectif.

súku koko : école haute (en taille)

(≠ école basse)

súkukoko : université, grande école

— Les graphies comportant des insertions (de déterminants, d'adjectifs ou de noms locatifs) [11]

àfe.nyè.mè dans ma maison → àfe nyè mè

(maison.ma.dans)

dɔ.sià.wòwò faire ce travail → dɔ sià wòwò

(travail.ce.fait de faire)

àfe.mè.là animal domestique → àfe mè là

àvò.yìbò.nyànyà nettoyage de pagne → àvò yìbò nyànyà

noir (pagne.noir.nettoyage de)

Westermann avait déjà prôné la segmentation en cas d'insertions d'éléments (WESTERMANN, 1930 : préface, V).

- Les graphies comportant une marque de pluriel insérée [12]

On segmente après cette marque.

dzòdzòmè.nu.wo.dzrà.do.fe : musée

(origine.chose.PL.ranger.PRT.lieu où)

→ dzòdzòmènuwo dzràdo.fe

— Les graphies comportant des noms commençant par /à-/ [13]

Le préfixe /à-/ d'une partie des noms éwé est le vestige d'un ancien classificateur. Il s'efface dès que le nom est complété par un autre nom.

Nous suggérons que, lorsque devraient s'appliquer les règles de segmentation proposées, les segments soient séparés par une apostrophe.

— Les graphies constituées d'un nom et du pronom relatif ou de la particule distributive /sia/ [14]

nu.sì : ce qui, ce que → nu sì (chose.qui/que)
nu.sia.nu : tout → nu sia nu

— Les graphies incluant le marqueur interrogatif des questions ouvertes [15]

E.dzo à? (Est-il parti?)
E.kpɔ nufialaa à? (As-tu vu le professeur?)

— Les graphies constituées de pronoms personnels et de formes verbales [16]

Étant conscient qu'il serait difficile aujourd'hui de changer une orthographe des pronoms personnels, nous nous contenterons de faire remarquer qu'il était tout à fait possible et que cela aurait facilité l'étude et la compréhension des textes par les apprenants d'écrire les pronoms personnels sujets séparés de la forme verbale sans que cela ne gêne la lecture, ce que le tableau suivant voudrait prouver : verbe « dzo » (partir) conjugué au passé, à l'habituel, au présent progressif et au futur. Les deux derniers pronoms sont les logophoriques singulier et pluriel.

mè	dzo	mè dzona	mè lè dzodzom	mè adzo
è	dzo	è dzona	è lè dzodzom	è adzo
e	dzo	e dzona	e lè dzodzom	e adzo
mie	dzo	mie dzona	mie lè dzodzom	mie adzo
mìè	dzo	mìè dzona	mìè lè dzodzom	mìè adzo
wo	dzo	wo dzona	wo lè dzodzom	wo adzo
уè	dzo	yè dzona	yè lè dzodzom	yè adzo
yèwo	dzo	yèwo dzona	yèwo lè dzodzom	yèwo adzo

Au futur, la liaison entre /-e/ et /a-/ est systématique. Ainsi « mè àdzo » se réalise-t-il [màdzó] ou [mâdzó].

L'ensemble des propositions que nous venons d'exposer ne visent nullement à remettre fondamentalement en cause l'orthographe en vigueur, mais plutôt à régulariser les graphies injustifiées et à faire en sorte que la lecture soit facilitée en évitant des mots trop longs et en guidant la prononciation, et donc l'interprétation sémantique, grâce à la notation du ton. Si nous en revenons à notre mot de 16 syllabes du début, nous l'écririons désormais en 8 mots, par application des règles [3], [6], [8] et [11] et en ne notant que les tons bas (6 tons bas contre 10 tons hauts):

kpekpe de àmè nòèwo nu kàdenyàwo gbo kpola (aide/à/personne/les un.s les autre.s/corps de/relation.s/chez/celui qui regarde)

Ne serait-ce pas plus lisible?

CONCLUSION

Il est clair que l'éwé qui devrait être enseigné au Togo est la variante véhiculaire qui est en train de s'imposer à l'ensemble du pays. Nous suggérons de conserver le terme « éwé » (par exemple ne pas utiliser les termes « guin », « mina » ou « éwé-mina ») ; de considérer l'éwé aujourd'hui officiel comme un éwé classique, littéraire et religieux, donc incontournable ; de normaliser le lexique et les structures grammaticales de l'éwé véhiculaire du Togo ; d'accepter les formes régionales répandues, jusque-là considérées comme fautives parce que dialectales ; de noter systématiquement les tons (de préférence le ton bas qui est le moins fréquent) et de l'enseigner dès le cours préparatoire ; enfin d'établir des règles visant à réduire la longueur des séquences graphiques. Ainsi l'enfant togolais se sentirait-il moins étranger à la langue qu'on lui enseigne et accéderait-il à une lecture courante.

BIBLIOGRAPHIE

ACCT, 1983. — Listes lexicales du Togo, Abidjan, CNL du Togo, ILA.

ADZOMADA (J.K.), 1980. — Grammaire éwé, Aide-mémoire des règles d'orthographe de l'éwé, Lomé, 50 p.

AFELI (K.A.), 1978. — Essai d'une analyse phonologique de l' evedomegbe (éwé de l' intérieur) suivi de la combinaison des tons dans le système nominal, doct. de 3° cycle, Paris-III (Sorbonne Nouvelle), 372 p.

- AFELI (K.A.), 1984. Réalisations tonales dans le syntagme nominal éwé à trois éléments, Lomé, 73 p.
- AMOUDII (A.K.), 1987. L'enseignement des langues nationales au cours préparatoire : problèmes, approches de solutions, Lomé, Mémoire pour le diplôme de fin de formation à la fonction d'inspecteur de l'Éducation nationale, 88 p.
- Ansre (G.), 1961. The tonal structure of Ewe, Hartford (Conn.), *Hartford studies in linguistics n*° 1, 86 p.
- ANSRE (G.), 1963. Reduplication in Ewe, Journal of African languages, 2-2: 128-132.
- BOLE-RICHARD (R.). Systématique phonologique et grammaticale d'un parler éwé : le gen-mina du Sud-Togo et Sud-Bénin, doct. de 3° cycle, Paris-III.
- CAPO (H.C.), 1981. A diachronic phonology of the « Gbe » dialect cluster, University of Ghana, Legon.
- CAPO (H.C.), 1986. Renaissance du Gbe, une langue de l'Afrique Occidentale, Étude critique sur les Langues Aja-Tado: l'éwé, le fon, le gen, l'aja, le gun, etc., Série A, Études, n° 13, Lomé.
- CAPO (H.C.), 1991. A comparative phonology of Gbe, 14. Publications in African languages and linguistics, Foris Publications, Berlin, New York.
- DIFOP, 1988. L'utilisation des langues nationales dans le cycle primaire au Togo, Lomé, Rapport d'évaluation, multigr., 39 p.
- DIFOP, 1991. Le point sur l'enseignement des langues nationales au Togo, Lomé, document présenté par K. N. GBEKOBOU, multigr., 22 p.
- FIAGA (K.), 1976. Grammaire eve (Evegbale nutinya), Lomé, Institut national de la recherche scientifique, 103 p.
- GNON-KONDE (A.S)., 1991. Étude et promotion des langues nationales : Le cas du Togo, Lomé, multigr., 19 p.
- GNON-SAMYA (A.S.), 1988. L'enseignement des langues nationales au Togo: objectifs, résultats et problèmes, Lomé, multigr., 21 p.
- HOUIS (M.) BOLE RICHARD (R.), 1977. Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement, Agecop.
- LANGE (M.F.), 1987. Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée ? Politique africaine, n° 27 : 74-86.
- Lange (M.F.), 1984. Contribution à l'étude du système scolaire togolais, première approche du phénomène de déscolarisation, Lomé, Orstom, 85 p.
- LANGE (M.F.), 1989. Le phénomène de déscolarisation au Togo et ses conséquences, Études togolaises de population, n° 14, Lomé, URD, 1989, 172 p.
- LANGE (M.F.), 1989. Cent cinquante ans de scolarisation au Togo, Lomé, URD, 172 p.
- Lange (M.F.), 1991. Systèmes scolaires et développement : discours et pratiques, Politique Africaine, n° 43 : 105-121.
- LANGE (M.F.), 1992. Le choix des langues enseignées à l'école au Togo : quels enjeux politiques ? Cahiers des sciences humaines, vol. 27, n° 3-4 : 477-495.
- MARGUERAT (Y.), 1991. Lomé: Une brève histoire de la capitale du Togo, Lomé, Paris, éd. Haho Karthala.
- PAZZI (R.), 1975. Grammaire des langues eve, ăjă, gèn. Fascicule 3 bis, Lomé, multigr., 57 p.
- PAZZI (R.), 1977. Cours d'initiation aux langues eve, ă jă et gen (mina). Lomé.
- PAZZI (R.), 1981. Dictionnaire de la langue gên avec grammaire et recueil de textes ancestraux, Lomé, INSE, université du Bénin, 333 p.
- POTH (J.), 1979 et 1984. Langues nationales et formation des maîtres en Afrique, Paris, Unesco, Études et documents d'éducation, n° 32 et n° 47.

- RONGIER (J.), 1979. Description de l'éwé, doct. d'État, Paris-VII, 1089 p.
- Rongier (J.), 1988. *Apprenons l'éwé (Miasrŏ evegbe)*. Lomé, vol. 1, 433 p., 1989, vol. 2, 303 p., 1990, vol. 3, 236 p., 1991, vol. 4, 191 p., 1992, vol. 5, 185 p., 1993, vol. 6, 178 p., 1994, vol. 7, 217 p.
- TAKASSI (I.), 1983. Inventaire linguistique du Togo, ACCT ILA.

66

- WESTERMANN (D.), 1930. A study of the Ewe language (traduit de l'allemand en anglais par A.L. BICKFORD-SMITH), nouvelle édition, 1965, London, Oxford University Press, 259 p.
- WESTERMANN (D.), 1930. Ghesela yeye (Le nouvel interprète), Berlin, nouvelle édition, 1973. Kraus Reprint, Nendeln.
- La Nouvelle Marche, 18-08-1986, quotidien togolais d'information.
- Les Chroniques Anciennes du Togo, n° 2, 1991, éd. Haho Karthala, Lomé, « Fio Agbanon II, histoire de Petit-Popo et du royaume Guin (1934) ».